

## Prestations

Remb.  
A.M.O.\*

Parcours de soins

MUTUELLE + A.M.O.\*

MUTUELLE + A.M.O.\*

### Soins de ville

Consultations, Visites médecins généralistes/spécialistes

Par médecin signataire OPTAM***	70%	100%	125%
Par médecin non signataire OPTAM***	70%	100%	105%
Par spécialiste signataire OPTAM***	70%	100%	130%
Par spécialiste non signataire OPTAM***	70%	100%	110%

Actes techniques médicaux, actes d'imagerie, actes d'écographie, réalisés

Par médecin signataire OPTAM***	70%	100%	130%
Par médecin non signataire OPTAM***	70%	100%	100%
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds		oui	oui
Pharmacie prise en charge par l'AMO*	15%/30%/65%	100% 100% 100%	100% 100% 100%
Pharmacie prescrite non prise en charge par l'AMO* (3)	0%	Forfait contraception 25 €	40% Frais Réels (maxi 100 €)
Auxiliaires Médicaux	60%	100%	100%
Biologie médicale	60%	100%	120%
Pansements et Accessoires	60%	100%	100%

### Dentaire

Remboursable par l'AMO\*

Soins Dentaires	70%	100%	100%
Prothèses Dentaires (2) INLAY/ONLAY	70%	140%	340%
Orthodontie (2)	100%	100%	210% BRSS

Non remboursable par l'AMO\*

Prothèses dentaires refusées	0%		200% BRR
Orthodontie refusée (équivalent du TO90 par période de 6 mois)	0%		100% BRR
Implantologie	0%		380 €/an/bénéf.

### Optique

Équipement optique (monture & verres pris en charge par l'AMO*)(c)	60%	100%	100% BRSS
Le ticket modérateur est inclus dans le forfait équipement(a)			
Équipement verres simples et monture (b)	0%	110 €	210 €
Équipement verres complexes ou très complexes et monture (b)	0%	200 €	380 €
Dont forfait monture limité à			
		60 €	150 €
Lentilles prescrites prises en charge par l'AMO*	60%	100%	180 €
Lentilles prescrites non prises en charge par l'AMO*	0%		150 €/an/bénéf.

### Prothèses médicales

Prothèses non dentaires (forfait par an et par bénéficiaire) (2)	60%	100%	100% + 380 €
Prothèses auditives (2 appareils/an/bénéficiaire) (2)	60%	100%	100% + 450 €

### Hospitalisation médicale ou chirurgicale

Frais de séjour en établis. public ou privé (anesthésie, chirurgie, obstétrique)	80%/100%	100%	100%
Soins externes	70%	100%	100%
Hono., actes chirurgie, anesthésie, pour un médecin signat. OPTAM***	80%/100%	100%	100%
Hono., actes chirurgie, anesthésie, pour un médecin non signat. OPTAM***	80%/100%	100%	100%
Chambre particulière médicale, chirurgicale (illimitée)	0%		50 €/J
Chambre particulière maisons spécialisées, psychiatrie (limite 30 j/an/bénéf) (10)	0%		34 €/J
Frais d'accompagnement enfant de moins de 12 ans	0%	20 €/J	20 €/J
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds	0%	oui	oui
Forfait journalier hospitalier illimité (sauf E.M.S.****) (3)	0%	100% Frais Réels	100% Frais Réels
Forfait journalier maisons spécialisées (3)	0%	100% Frais Réels	100% Frais Réels
Transport accepté par l'AMO*	65%	100%	100%

### Autres prestations

Contribution exceptionnelle	0%	Sur décision du conseil	Sur décision du conseil
Contribution enfant handicapé (4)	0%		230 €
Indemnité frais d'obsèques (5)	0%		2300 €
Contribution mariage	0%		100 €
Contribution maternité (6)	0%		100 €
Contribution naissance (si l'enfant est inscrit dès sa naissance à la Mutuelle) (7)	0%		100 €
Médecine douce (par famille) (8)	0%		2 séances à 45 €
Contribution cure thermique (9)	0%		300 €/an/bénéf.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES EN POURCENTAGE DE LA BASE DE REMBOURSEMENT CONVENTIONNELLE DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE\*  
LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES NE PEUVENT CONDUIRE LE BÉNÉFICIAIRE À PERCEVOIR PLUS QUE LES FRAIS RÉELLEMENT ENGAGÉS.

Souscription minimum du contrat Jeune 1an - Souscription minimum du contrat Tranquillité 1an  
Attention : pour les descriptions des renvois (a) à (c), (1) à (10) et \*, il faut vous reporter en page 8

Cotisations (limité à 2 personnes)

Contrat 301

1 Enfant moins de 18 ans	17,69 €
1 Adulte 18 à 30 ans	23,04 €

Cotisations (limité à 4 personnes)

Contrat 401

1 Enfant moins de 18 ans	34,13 €
1 Adulte de 18 à 61 ans	68,93 €
1 Adulte de 62 à 67 ans	94,08 €
1 adulte de 68 ans et plus	107,64 €